

Déchets parmi les déchets : les Roms et « nous »

*

Roswitha Scholz

En Italie, on assiste ces derniers temps à une recrudescence des pogroms anti-Roms. Depuis l'entrée de la Roumanie dans l'UE début 2007, fuyant des discriminations qui s'accroissent et une misère extrême qui les frappe tout particulièrement, un nombre croissant de Roms ont trouvé refuge dans la péninsule, où ils vivent à la périphérie des grandes villes dans des conditions là encore déplorables. La réaction de la population locale est en parfaite harmonie avec celle du gouvernement italien de droite, qui fait appel pour enrayer la « peste tzigane » à des remèdes d'un autre âge : des mesures spéciales auxquelles seul le groupe des Sintis et des Roms est assujéti.

S'il est indéniable que, de toute l'Europe occidentale, c'est actuellement en Italie que la récente fièvre anti-Roms montre son plus hideux visage, on aurait toutefois tort de croire que cette forme de racisme se circonscrit à ce seul pays. En Allemagne également, agressions du même type et propagande anti-Roms dans les médias affichent depuis le début des années 1990 une nette progression¹, cependant que l'extermination massive des Sintis et des Roms perpétrée sous le national-socialisme a tendance à se voir relativisée. Songeons seulement, à titre d'exemple frappant, aux émeutes racistes de Rostock en 1992 et à leurs incidences au niveau de l'Etat. Comme nous savons d'expérience que, même à gauche, le souvenir de ces événements a tendance à s'effacer, voici pour mémoire : « Le 24 septembre 1992, un mois après le pogrom de Rostock dirigé essentiellement contre les réfugiés roms venus d'Europe de l'Est, les gouvernements allemand et roumain signèrent un accord par lequel la Roumanie s'engageait à accueillir en retour les demandeurs d'asile déboutés, notamment ceux et celles qui n'avaient pu présenter de papiers d'identité en règle² ». Cette forme de discrimination a déjà une longue histoire, mais une histoire malheureusement trop méconnue. En Italie, par exemple, le phénomène de l'antitziganisme n'est pratiquement pas étudié³. Même chose en Allemagne où, malgré l'abondance des travaux historiques sur le national-socialisme, on a commencé tardivement à s'intéresser à cette question, et où ce n'est que tout récemment que certains résultats ont pu être établis.

¹ Cf. l'enquête de Anneke WINCKEL (*Antiziganismus. Rassismus gegen Roma und Sinti im vereinigten Deutschland*, Münster, Unrast, 2002) qui, s'appuyant sur une analyse des journaux et revues, s'est penchée sur le racisme envers les Sintis et les Roms au sein de l'administration et de la population majoritaire de l'Allemagne réunifiée depuis 1989. Winckel montre « combien les représentations des "Tziganes" sont présentes en Allemagne et combien, aujourd'hui encore, elles peuvent avoir des conséquences mortelles » (4^{ème} de couverture).

² Ibid., p. 52.

³ Lire à ce sujet Wolfgang WIPPERMANN, « Fascismo? Non capisco! », in *Jungle World*, n°22, 2008 : <http://jungle-world.com/artikel/2008/22/21870.html>.

Modernité et antitziganisme

Les « Tziganes » font leur apparition en Europe centrale au début du XV^e siècle. Dès la fin de ce même siècle, ils sont déclarés hors-la-loi. C'était la première fois mais cela devait se répéter souvent au cours de la crise du féodalisme et à la faveur des transformations marquant l'aube de l'ère moderne : « Le stéréotype du Tzigane reçoit sa nuance propre du fait que sa formation coïncide avec l'avènement en Europe centrale de rapports territoriaux-étatiques et d'une mentalité économique de type capitaliste. Les éléments non sédentaires de la population passent alors pour politiquement incontrôlables et économiquement improductifs. C'est pourquoi ils sont en butte à l'oppression et aux persécutions du souverain [...]. En même temps, le poids idéologique de la notion moderne de travail, avec sa nette opposition entre travail et oisiveté, leur confère un dynamisme extraordinaire⁴ ».

Jusqu'au siècle des Lumières, l'image des Tziganes suivit grosso modo l'évolution de celle des mendiants, vagabonds et autres « brutes » itinérantes. Puis, le XVIII^e siècle vit le stéréotype du Tzigane prendre une coloration franchement raciste. Comme chacun sait, à cette époque s'installa l'idée selon laquelle seule la « race blanche » était apte à la civilisation. Les « Tziganes » furent relégués au rang de « race primitive » et Kant déclara que la « couleur indienne » de leur peau indiquait à elle seule qu'ils n'avaient aucune disposition pour le travail⁵. Par la suite, discriminations sociale et raciale allaient s'entrelacer intimement dans le stéréotype du Tzigane, un stéréotype qui cependant contenait en même temps depuis toujours un certain nombre d'éléments nettement romantiques. Les « Tsiganes » personnifiaient de façon diffuse la liberté sans entrave⁶. La musique et la danse (cf. *Carmen*) n'étaient pas les moindres sources alimentant cette dimension romantique. Quant aux connotations sexuelles véhiculées par l'antitziganisme, elles proviennent de ce que « la Tzigane » fut construite comme l'antithèse de la vertueuse ménagère, épouse et mère, destinée elle-même à offrir un complément, dans le domaine de la reproduction, à l'idéal du salarié discipliné. La « Tzigane » fut donc fantasmée avant tout comme une ensorceleuse dotée d'un fort attrait sexuel⁷.

Mesures anti-Roms en Allemagne

Au XIX^e siècle, quiconque disait « Tziganes » entendait « personnes de moindres droits » auxquelles, comme le faisait valoir le « surintendant du prince de Reuss-Plauen » Richard Liebich, il était loisible d'appliquer un traitement de groupe : « Si, dans tous les autres cas, le juge est tenu d'individualiser, c'est-à-dire

⁴ Wulf D. HUND, « Romantischer Rassismus : Zur Funktion des Zigeunerstereotyps », in W. D. HUND (éd.), *Zigeunerbilder. Schnittmuster rassistischer Ideologie*, Duisburg, Unrast, 2000, p. 20 sq.

⁵ Emmanuel KANT, *Sur l'usage des principes téléologiques en philosophie* (1788), cité in Wulf D. HUND, « Das Zigeuner-Gen », in *Rassismus. Die soziale Konstruktion natürlicher Ungleichheit*, Münster, Westfälisches Dampfboot, 1999, p. 88 : http://www.wulfdhund.de/rassismusanalyse/?download=Hund_Rassismus.pdf.

⁶ Cf. Wulf D. HUND, « Romantischer Rassismus », art. cit.

⁷ Ce point est développé par Wolfgang WIPPERMANN dans son essai « “Doch allermeist die Weiber” : Antiziganismus in geschlechtergeschichtlicher Sicht », in Helgard KRAMER (éd.), *Die Gegenwart der NS-Vergangenheit*, Berlin, Philo, 2000, pp. 278-294.

de commencer par explorer la spécificité du sujet dont il s'occupe et par apprendre à le connaître, pour après seulement décider de la procédure à suivre, en revanche l'enquêteur initié et suffisamment au fait de la nature des Tziganes pourra sans risque généraliser lorsqu'il aura affaire à eux et ne commettra aucune faute à les mesurer tous à la même aune [...] car un Tzigane authentique et véritable est le type de tous les autres⁸ ».

Dès le milieu du XIX^e siècle, on constitua systématiquement des dossiers sur les « Tziganes ». A partir du début du XX^e siècle, on s'efforça d'enregistrer tous les Sintis et les Roms, en les photographiant et en prenant leurs empreintes digitales. En 1926, la loi bavaroise de « lutte contre les Tziganes, les trimardeurs et les rebelles au travail » entra en vigueur, d'après laquelle tout Sinti ou Rom n'ayant aucun emploi régulier était envoyé passer deux ans entre les murs d'une « *Arbeitsanstalt* », c'est-à-dire une *workhouse*⁹. Vint le national-socialisme ; sur fond de préjugés racistes, on partit du principe que les « Tziganes » n'étaient de toute façon plus « de race pure », à en croire le célèbre « tzigologue » nazi Robert Ritter. Quant aux personnes issues de mariages entre Tziganes et Allemands « de souche », on les tenait pour des « demi-Tziganes » et généralement pour des asociaux. En vertu d'une loi de 1933, on stérilisa de force les Sintis et les Roms, déclarés « handicapés sociaux ». De plus, on étendit à ces groupes de population les lois raciales de Nuremberg qui ne visaient au départ que les Juifs. En 1935 on passa à l'internement des Sintis et des Roms dans des « camps tziganes »¹⁰.

Himmler mit en œuvre en 1938 la « solution définitive à la question tzigane », une solution déclarée « conforme à la nature de leur race ». Au reste, il suffisait désormais d'avoir un seul arrière-grand-parent « tzigane » pour être qualifié de « demi-Tzigane »¹¹. Le meurtre systématique des Sintis et des Roms démarra dans la foulée de l'agression de la Pologne en 1939. En décembre 1941, on décréta que les Tziganes devaient subir le même traitement que les Juifs. La décision finale était laissée aux commandants locaux de la police et des services secrets – ce qui se traduisit par le massacre immédiat d'un grand nombre de Sintis et de Roms. En juillet 1944 eut lieu le dernier gazage à Auschwitz où, depuis le début de 1943, des masses de gens de toutes nationalités avaient été déportées.

Dans la période d'après-guerre, Sintis et Roms furent la plupart du temps hébergés dans des logements de fortune délabrés à la périphérie des villes. On attacha aux différents services de l'administration de soi-disant experts des questions tziganes et on exploita l'abondant matériel d'archives de l'ère nazie : le fichage spécifique des Sintis et des Roms se poursuivit. Plusieurs villes établirent des plans stratégiques visant à empêcher complètement le séjour des « Tziganes » sur leur territoire.

Aux « tzigologues » tels que Robert Ritter personne ne vint demander des comptes, ou bien on se hâta de les disculper et ils purent continuer leurs travaux tout à loisir. Les fonctionnaires chargés d'instruire les demandes de réparation des

⁸ Cité in Wolfgang WIPPERMANN, *Wie die Zigeuner. Antisemitismus und Antiziganismus im Vergleich*, Berlin, Elefant Press, 1997, p. 114.

⁹ Ibid., p. 113 sq.

¹⁰ Cf. Wolfgang WIPPERMANN, « *Auserwählte Opfer?* ». *Shoah und Porrajmos im Vergleich. Eine Kontroverse*, Berlin, Frank & Timme, 2005, p. 32 sq.

¹¹ Ibid., p. 34 sq.

Sintis et des Roms n'étaient autres que les ex-employés des offices sanitaires du Reich. Il fallut attendre 1963 pour voir annulé un arrêt de la cour de justice fédérale datant de 1956, selon lequel Sintis et Roms ne faisaient l'objet de persécutions racistes que depuis 1943 au lieu de 1938 (en fait, l'arrêt ne prenait en compte que les poursuites expressément racistes et non celles invoquant l'« asocialité »). Dans les années 1980, tandis que d'un côté, il faut bien le dire, on s'arrangeait pour ne pas redonner la citoyenneté allemande à bon nombre de Sintis et de Roms¹², de l'autre on publiait de nouvelles directives et on accordait quelques maigres indemnités. Et encore, ces indemnisations ne furent obtenues qu'à force de manifestations de protestation des Sintis et des Roms, manifestations qui leur permirent du même coup d'être reconnus en tant que minorité ethnique en Allemagne.

Antisémitisme, antitziganisme et autres racismes

A l'ère moderne, les « Tziganes » incarnent la liberté sans attache et le refus du travail. Mais alors comment les distinguer de l'objet de haine des antisémites, qui représente à peu près la même chose ? Sous le capitalisme, les Juifs sont principalement associés à la puissance, à la domination et à la civilisation destructrice ; les Tziganes, à l'inverse, sont vus comme des sous-hommes restés à l'état de nature, dès lors qu'ils nous rappellent qu'il y a une vie au-delà de cette maudite société du travail : « Il s'agit cependant du même mécanisme qui, d'un côté, par la discrimination et l'agression physique envers les “non-identiques”, est supposé permettre une décharge psychique, et de l'autre projette vers l'extérieur certains désirs refoulés. On pourrait qualifier ce mécanisme d'utopie en négatif – en négatif parce qu'en l'occurrence, c'est une haine de soi qui s'y fait jour sous forme de haine des “autres” [...]. Ce qu'on ne peut avoir soi-même, personne d'autre ne le possèdera. L'“idée du bonheur” doit être bannie¹³ ».

D'où il ressort clairement que l'antitziganisme, à la différence de l'antisémitisme, est un « racisme romantique » (Wulf D. Hund). On pourrait même faire l'hypothèse que « le Tzigane » concordait bien mieux que « le Juif » aux représentations (refoulées) du bonheur qui étaient celles des masses, à tout le moins pendant le fordisme. Car même si le reproche d'être des « parasites rétifs au travail » constitue un dénominateur commun, nombre des éléments associés au stéréotype du Tzigane – la chanson populaire sentimentale, la fête foraine, le cirque, la faculté de pouvoir tout simplement se lever et s'en aller – se rapprochaient certainement davantage du bonheur tel que le percevaient les « gens simples » durant la phase fordiste, que le stéréotype attaché à des Juifs fantasmés comme riches, puissants et de surcroît représentants d'une culture bourgeoise étrangère. Par ailleurs, contrairement aux Amérindiens, Polynésiens et autres « sauvages » assimilés comme lui à la nature, le « Tzigane » fait depuis longtemps partie intégrante de la culture et de la société où nous vivons. De ce fait, et à défaut de parvenir – comme avec les « Noirs » – à en faire un esclave, on le persécute ; ce qui est lié à la perpétuelle angoisse de glisser soi-même dans cette « asocialité » dont le « Tzigane » constitue un rappel constant.

¹² Cf. Katrin REEMTSMA, *Sinti und Roma. Geschichte, Kultur, Gegenwart*, Munich, C. H. Beck, 1996, p. 126 sq.

¹³ Holger SCHATZ & Andrea WOELDIKE, *Freiheit und Wahn deutscher Arbeit. Zur historischen Aktualität einer folgenreichen antisemitischen Projektion*, Münster, Unrast, 2001, p. 123.

Homo sacer et les Tziganes

S'appuyant (de manière critique) sur Carl Schmitt, Hannah Arendt et Michel Foucault, le livre de Giorgio Agamben *Homo sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue* développe des considérations qui peuvent éclairer davantage la définition de l'antitziganisme. Il y est question du rapport entre la règle et l'exception : « Ce n'est pas l'exception qui se soustrait à la règle, mais la règle qui, en se suspendant, donne lieu à l'exception. La "vigueur" particulière de la loi consiste précisément en cette capacité de se maintenir en relation avec une extériorité¹⁴ ». L'individu est ici rabaisé au rang de simple enveloppe corporelle, à la « vie nue », tandis que c'est le souverain qui décrète l'état d'exception. Agamben accorde un rôle crucial au concept d'« *homo sacer* » issu du droit romain, dont il fait le titre de son livre. Est *sacer* le proscrit qui tombe hors du système juridique (mais, par là même, y est enfermé) et que l'on peut mettre à mort en toute impunité.

Une logique du même ordre était à l'œuvre à l'ère moderne dans les structures de persécution et d'internement qui culminèrent sous le national-socialisme. En même temps, Agamben voit resurgir aujourd'hui l'état d'exception à la faveur d'une dégénérescence de nos sociétés en crise. Cela se présente notamment sous la forme d'une décomposition des organisations étatiques de l'ex-bloc de l'Est, qui débouche sur la création de nouveaux camps et sur des « violences illégitimes » (tels que les viols de masse, par exemple) – des phénomènes qui, selon Agamben, constituent précisément l'un des prérequis originels du droit : un avertissement à valeur universelle. Bref, à ses yeux nous sommes tous des *homines sacri* en puissance¹⁵.

Avec sa thèse, Agamben demeure de façon réductrice sur le plan de la théorie du droit. Toutefois, le projet de rendre la totalité sociale conforme à la justice réclame nécessairement de penser le rapport entre forme juridique et exclusion sans pour autant laisser de côté la réflexion sur « la constitution de la politique et de l'économie, du travail abstrait et de la machine étatique¹⁶ » à l'ère moderne. L'« espace social de l'exclusion enfermante, de la réduction à la "vie nue"¹⁷ », portait encore à l'aube de la modernité le nom de « maison » : « Asile de pauvres, *workhouse*, maison de correction, asile de fous, foyer des esclaves, etc., sont les "maisons de l'horreur" où, pour montrer l'exemple au reste de la société, on pratiquait le travail abstrait aliéné – un processus qui, plus tard, dans les goulags des dictatures nées de la modernisation et des crises, s'intensifia encore. Ce qui était à l'origine un état d'exception est devenu dans la société moderne la situation normale, sur laquelle repose tout l'édifice de l'Etat de droit¹⁸ ».

La crise mondiale actuelle, celle de la troisième révolution industrielle, se distingue des crises précédentes en ce que même la souveraineté à présent « commence à se déliter, car l'espace de l'exclusion enfermante lui-même se dissout [...]. La souveraineté, lorsqu'elle existe encore, réagit à cela en prenant

¹⁴ Giorgio AGAMBEN, *Homo sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*, trad. M. Raiola, Paris, Seuil, 1997, p. 26.

¹⁵ Cf., entre autres, la fin du chapitre 6.

¹⁶ Robert KURZ, *Weltordnungskrieg. Das Ende der Souveränität und die Wandlungen des Imperialismus im Zeitalter der Globalisierung*, Bad Honnef, Horlemann, 2003, p. 351.

¹⁷ Ibid., p. 354.

¹⁸ Ibid.

automatiquement ses mesures de crise habituelles, bien que ce soit en pure perte¹⁹ ». Travail forcé, bas salaires, camps, administration des hommes, etc., autant de mesures réactivées aujourd'hui à l'endroit des superflus d'une société du travail dont l'effondrement prend des proportions inédites. Ici, nonobstant la diversité des mesures et idéologies excluantes, la menace qui s'exprime est universelle. Et aujourd'hui comme hier « l'exclusion enfermante » se traduit par « des formes paroxystiques de racisme et d'antisémitisme²⁰ ».

Dans cette analyse, il manque toutefois le syndrome spécifiquement anti-Roms. Car les « Tziganes » ne furent pas seulement, au même titre que les Juifs, méprisés en tant que membres d'une soi-disant autre race ; durant des siècles, ils furent également des proscrits, des hors-la-loi au sens d'Agamben. L'ère moderne a infligé aux Sintis et aux Roms un véritable état d'exception permanent, parce que leur constitution subjective est conçue comme l'antithèse absolue, au sein même de notre société, du processus de dressage moderne et de l'« éthique protestante ». Ainsi, bien que les Tziganes soient des *homines sacri* par excellence, comme le démontre l'histoire de leur persécution, on a cependant tendance à les oublier y compris dans les exposés critiques sur le racisme ; et cet oubli même révèle que le « Tzigane » représente en quelque sorte l'*homo sacer* de l'*homo sacer*.

On peut dire que l'antitziganisme continue de faire figure de paria parmi les types de racisme ; quant au « Tzigane », dans la construction de l'« asocialité » et des « races » il représente « la lie de l'humanité » (comme le clamait déjà au XVIII^e siècle l'« expert tzigane » des Lumières Heinrich Moritz Gottlieb Grellmann), autant dire un « déchet », superflu même parmi les superflus. Par conséquent, il constitue pour les individus « normaux » le repoussoir idéal ; il leur montre comme ils finiront si d'aventure, au lieu de rentrer dans le rang et d'obéir au doigt et à l'œil, il leur prenait l'idée de se comporter « comme des manouches ». On comprend donc pourquoi le discours postmoderne sur le métissage s'intéresse si peu aux Sintis et aux Roms. Même dans la vie courante, celui qui ose « avouer » son appartenance à ces groupes doit affronter un raz de marée de clichés. Ce qui était déjà valable pour les Juifs, le « ne dis à personne que tu es juif », s'applique *a fortiori* dans le cas d'une origine « tzigane ». Lors d'un sondage réalisé en 1994, 68% des Allemands interrogés déclarèrent ne pas vouloir de « Tziganes » pour voisins, tandis que 22% et 37% refusaient respectivement les Juifs et les Africains²¹.

Antitziganisme structurel

Dans le processus de crise actuel, le syndrome anti-Roms est de retour. Derrière les guerres civiles et la « guerre pour l'ordre mondial » (Robert Kurz), il y a notamment des Sintis et des Roms broyés dans des conflits ethniques, comme l'explique dans son livre l'un de leurs représentants : « Ayant été chassés de l'endroit où ils vivaient, de nombreux membres de notre minorité se voient contraints de s'entasser dans des ghettos où les conditions de vie sont inhumaines.

¹⁹ Ibid., p. 356.

²⁰ Ibid., p. 362.

²¹ Cf. Gilad MARGALIT, *Die Nachkriegsdeutschen und "ihre Zigeuner". Die Behandlung von Sinti und Roma im Schatten von Auschwitz*, Berlin, Metropol, 2000, p. 192.

Là, ils sont livrés sans défense aux agressions à caractère raciste, lesquelles peuvent aller jusqu'au pogrom. Il n'est pas rare que la discrimination frappant les Sintis et les Roms provienne des pouvoirs publics eux-mêmes : police, justice²² ». A partir de 1989, la situation des Roms s'est rapidement détériorée, en particulier dans l'ex-bloc de l'Est, et les persécutions ont entraîné en réponse des mouvements migratoires. Mais les médias en parlent peu, préférant s'attarder sur les demandes d'asile infondées, les enfants pickpockets, les mendiants, la question de l'hygiène et ainsi de suite. Une fois de plus, tout le stock de clichés habituels y passe.

Mais en même temps, ce dont il est question ici, c'est de l'élargissement des processus sociaux que sont l'administration de crise et l'invention de la délinquance. Tout un chacun, y compris et même tout spécialement au sein des fameuses classes moyennes, vit aujourd'hui d'une certaine façon sous la menace de la déchéance. L'administration de crise est l'occasion d'une véritable généralisation du stéréotype du Tzigane, laquelle ne se limite pas à une dénonciation des fraudeurs aux allocations et à une surveillance tous azimuts (officiellement pour nous protéger des terroristes) allant jusqu'à la mise en œuvre des papiers d'identité biométriques et des empreintes digitales numérisées. A l'heure actuelle, chacun ou presque a peur de se retrouver mendiant ou vagabond dans un quartier de misère. On assiste à une « tziganisation forcée » (Diedrich Diederichsen), mais avec en prime l'obligation de travailler. Ayant besoin d'appuis et d'argent pour survivre, les réfugiés des récentes migrations de masse se trouvent par définition d'ores et déjà dans la position classique des Tziganes. La politique anti-Roms préfigurait même le problème des « sans-papiers » : « La méthode consistant à enfermer les Roms dans la situation illégale des sans-papiers paraît être un des traits structurels essentiels de l'antitziganisme²³ ».

Les mesures prises par l'administration de crise, qui relèvent typiquement de l'antitziganisme mais visent tout le monde, se combinent ici à une idéologie de masse anti-Roms. Plus les classes moyennes voient s'approcher la menace de déchéance, plus elles reconnaissent leur propre visage dans le prototype du superflu et du proscrit des sociétés européennes, c'est-à-dire le « Tzigane »²⁴. Tout comme on peut parler d'un antisémitisme structurel, qui se manifeste notamment par la critique des marchés financiers et le fantasme d'une conspiration mondiale où il n'est même pas question des Juifs, il y aurait lieu également d'évoquer un antitziganisme structurel lorsqu'à travers la peur de notre propre chute, de notre déclassement, de notre glissement dans l'asocialité et la criminalité, c'est implicitement le stéréotype du Tzigane qui est à l'œuvre, quand bien même les « Tziganes » ne sont pas mentionnés. Dès qu'il s'agit de passer de la discrimination sociale à l'exclusion raciste, le stéréotype du Tzigane se révèle tout à fait idoine.

Parler d'antitziganisme structurel, ça n'est pas minimiser l'antisémitisme. Dans leur spécificité respective, les deux formes de projection idéologique

²² Romani ROSE (éd.), *Der nationalsozialistische Völkermord an den Sinti und Roma*, Heidelberg, Dokumentations- und Kulturzentrum Deutscher Sinti und Roma, 2003, p. 10 sq.

²³ Gernot HAUPT, *Antiziganismus und Sozialarbeit*, Berlin, Frank & Timme, 2006, p. 175.

²⁴ Ce point est abordé plus en détail dans mes essais « Homo sacer und "die Zigeuner" » (in *Exit!*, n°4, 2007, pp. 177-227 : www.exit-online.org/druck.php?tabelle=autoren&posnr=312) et « Überflüssig sein und "Mittelschichtsangst" » (in *Exit!*, n°5, 2008, pp. 58-104).

renvoient plutôt l'une à l'autre, bien qu'il s'avère plus difficile de mettre en évidence le caractère structurel du syndrome anti-Roms, du fait même que la question est rarement traitée ou seulement de façon superficielle. Pour qu'elle fasse l'objet d'un traitement sérieux, il faudrait que le sujet moderne reconnaisse enfin dans le miroir sa propre angoisse d'*homo sacer*. Aussi se hâte-t-il de regarder ailleurs. Au reste, on lui a toujours appris que le « Tzigane » est le « dernier des derniers », et c'est en toute ingénuité qu'il déverse ce « savoir » à longueur d'enquêtes. En somme, s'il est vrai que le « Tzigane » s'exprime en chacun de nous ; chacun n'en est pas pour autant un « Tzigane » et n'est pas, comme lui, féroce persécuté.

La gauche et l'antitziganisme

C'est à travers les réactions aux krachs massifs du capitalisme en crise que l'on discerne les caractéristiques structurelles communes au vif antitziganisme qui sévit dans différents pays occidentaux. A la menace de déchéance que connaissent les classes moyennes, est venue s'ajouter entretemps une inflation galopante qui fait s'envoler les prix des denrées alimentaires et de l'énergie. En outre, et tout cela est lié, on voit se diffuser les idéologies racistes aussi bien dans les couches « supérieures » qu'« inférieures ». Ce qui se passe actuellement en Italie l'illustre parfaitement.

Pour désigner cette barbarisation des classes moyennes en déclin, le spécialiste italien de la culture Claudio Magris a proposé le terme de « lumpenbourgeoisie », et ce avant même la flambée d'attaques contre les Roms. Les recommandations de l'UE visant à mettre un terme à cette « politique tzigane » resteront probablement lettre morte, puisqu'en dernière instance ce sont les Etats membres qui sont compétents ; or, presque tous doivent affronter le « crépuscule des classes moyennes », et l'on sait qu'une alliance entre « masses et élite » (Hannah Arendt) n'est absolument pas exclue. Sur la question de savoir jusqu'où la gauche serait prête à aller en matière de critique du syndrome anti-Roms, il vaut mieux également renoncer à toute illusion. Qu'on songe simplement aux tirades d'Oskar Lafontaine à propos des travailleurs étrangers : à tout moment elles peuvent se charger d'antitziganisme. Toute la presse nous répète à l'envi que l'actuelle idéologie anti-Roms en Italie se rencontre tout spécialement dans les quartiers fortement « ancrés à gauche ». Cela a beaucoup à voir avec le traditionnel centrage de la gauche sur le brave et honnête salarié, avec ses préjugés contre un soi-disant lumpenprolétariat considéré comme la lie de la société, et donc *a fortiori* contre des « Tziganes » que l'idéologie raciste place encore plus bas que les lumpenprolétaires « autochtones ». Cette tradition demeure bien vivante dans le contexte actuel de fragilisation des classes moyennes, et sûrement pas uniquement en Allemagne et en Italie.

Wolfgang Wippermann observe que sa « corporation, celle des professeurs d'université et des historiens, ne s'est jamais préoccupée des Sintis et des Roms : le sujet lui paraissait et lui paraît toujours vulgaire. L'intelligentsia de la critique elle aussi a échoué en évitant pendant trop longtemps de se colleter avec cet aspect de l'histoire allemande. On peut en dire autant des formations de gauche :

le sort des Sintis et des Roms ne semble guère éveiller leur intérêt²⁵ ». Il est grand temps que cela change. La façon dont, à gauche, on gère le « problème des Roms » pourrait constituer une sorte de test révélateur du caractère (non) émancipateur des orientations du mouvement. En Italie, la « multitude » vénérée par les post-opéraïstes vient de montrer une fois de plus de quoi elle est capable²⁶. En Allemagne nous devrions pourtant nous méfier tout particulièrement de ceux, généralement à gauche, qui en appellent au « peuple bien-aimé ». Et nous souvenir aussi que, dans l'histoire, les flambées d'antitziganisme ont toujours provoqué une recrudescence de l'antisémitisme, et *vice versa*²⁷.

Roswitha Scholz

Paru dans la revue *Phase 2*, n°29, septembre 2008 :

<http://phase2.nadir.org/index.php?artikel=627>

[http://www.exit-](http://www.exit-online.org/textanz1.php?tabelle=autoren&index=22&posnr=374&backtext1=text1.ph)

[online.org/textanz1.php?tabelle=autoren&index=22&posnr=374&backtext1=text1.ph](http://www.exit-online.org/textanz1.php?tabelle=autoren&index=22&posnr=374&backtext1=text1.ph)

Traduction de l'allemand : Sînziana

Roswitha Scholz est une théoricienne révolutionnaire, ses réflexions portent sur la « Critique de la valeur » dont le principal inspirateur en Allemagne a été Robert Kurz (1943-2012). Elle travaille depuis plusieurs années à la théorie de la dissociation-valeur, qu'elle a exposé notamment dans son ouvrage « Le Sexe du capitalisme ». Une présentation de ses réflexions a été publiée dans la revue française « Illusio » et dans l'ouvrage de R. Poulin et P. Vassort (coord.), « Sexe, capitalisme et critique de la valeur. Pulsions, dominations et sadisme social » (M éditeur, Canada, 2012). Ex-membre de la revue allemande « Krisis », elle participe depuis 2004 à la revue « Exit ! » Sur la théorie de la dissociation sexuelle de la valeur, on pourra consulter :

- Roswitha Scholz, [« Remarques sur les notions de “valeur” et de “dissociation-valeur” »](#)

- Johannes Voegle, [« Le côté obscur du capital. “ Masculinité” et “féminité” comme piliers de la modernité »](#)

²⁵ Wolfgang WIPPERMANN, « Antiziganismus : Gespräch mit Wolfgang Wippermann », in Christoph Burmer (éd.), *Rassismus in der Diskussion*, Berlin, Elefant Press, 1999, p. 106.

²⁶ Lire à ce sujet Anton LANDGRAF, « Die Mittelschicht macht mit », in *Jungle World*, n°22, 2008.

²⁷ Joachim BRUHN a déjà tiré la sonnette d'alarme il y a seize ans, au moment du pogrom de Rostock : « Das Programm zum Pogrom », in *Konkret*, n°10, 1992.